

étranger. Si j'ai dit au ministre que les admirables infirmières des unités sanitaires de tout le Canada devraient vérifier la distribution des allocations familiales, c'est parce que ces femmes, tout en visitant les familles où il y a de jeunes enfants, pourraient rapporter au Gouvernement ces tristes cas d'invalidité. Maintes fois, alors, le ministre aurait la joie d'aider aux jeunes à améliorer leur sort en leur permettant d'être en meilleure santé. Bien que le montant versé en allocations familiales soit très considérable, environ 200 millions de dollars...

L'hon. M. Martin: Le montant est de 307 millions, pour la dernière année civile.

M. Pouliot: Tant mieux! Nous ne pouvons trouver à redire quand on dépense de l'argent pour assurer la santé de tous ceux qui vivent au pays. Je ne suis pas en faveur de la médecine d'État, mais je suis pour l'octroi de pensions à ceux qui souffrent le plus. Évidemment, il se présente une difficulté: celle de déterminer ce qui constitue une invalidité ouvrant droit à la pension. C'est là une question que pourront étudier les savants membres du corps médical; mais la difficulté n'est pas insurmontable. On peut dire qu'un enfant atteint de paralysie infantile, dont il souffrira toute sa vie parce qu'il n'a pas eu, comme les enfants de parents riches, la chance d'aller à l'hôpital quand la maladie l'a frappé, devrait obtenir tous les moyens de se rétablir et de vivre jusqu'à un âge avancé.

Ce sont là questions du plus grand intérêt pour tous, comme en conviendra tout député qui vit parmi ses électeurs et leur prête une oreille attentive. Personne ne refuserait de venir en aide à ces gens. A Ceylan, il a été décidé que le Canada devait souscrire 25 millions de dollars pour améliorer le niveau de vie de l'Asie. Nous pouvons nous préoccuper de la Chine, mais les États-Unis dépensent plus d'argent en un mois pour bombarder la Corée, pour détruire des vies, que le Gouvernement ne s'est engagé à en dépenser en un an dans cette région-là. Je ne suis pas pour la destruction de la vie; je suis pour l'amélioration de l'hygiène publique à travers le Canada. Si nous sommes assez riches pour donner 25 millions et davantage en vue d'améliorer le niveau de vie en Asie, nous pouvons certes nous occuper d'abord de l'état de choses qui existe chez nous. Nous devrions avoir honte si nous ne nous occupons pas des pauvres, des humbles et des malades qui se trouvent au pays.

Le ministre a accompli du beau travail. Il a tellement amélioré son ministère que je suis heureux de le lui dire à la Chambre, mais son travail n'est pas terminé. Nous som-

mes à l'aurore de la réforme sociale et il nous faut commencer au commencement. Il serait ridicule d'accorder aux riches la pension de vieillesse et de laisser sans aide les malades et les nécessiteux entre 16 et 70 ans. Leurs maladies sont un appel pressant au Gouvernement et particulièrement au ministre, qui doivent accorder à cette question leur attention immédiate. Si nous devons nous préparer pour la guerre, ce n'est pas une excuse pour que nous ne nous occupions pas de nos propres gens qui souffrent en silence. Si je parle haut à la Chambre aujourd'hui, c'est en leur nom. Je suis sûr d'avoir été entendu et que le ministre ne voudra pas faire ce qui s'est fait par le passé. Je suis certain qu'il ne remettra pas la question à une autre session, mais qu'il verra au cours de la présente session à donner de l'aide aux invalides entre 16 et 70 ans, en excluant les aveugles qui, grâce au ministre actuel, reçoivent déjà de l'aide à partir de 21 ans.

Je n'en dirai pas plus long à cet égard. J'ai formulé une partie des observations que je me proposais de faire. Avant de terminer, cependant, je citerai un exemple. Ma circonscription compte une famille dont cinq enfants âgés de vingt à trente ans sont bossus et nains, mais fort intelligents. Pensez au mérite de la mère qui les a élevés! Ils ont des frères et des sœurs normaux mais leur mère ne s'en est pas moins occupée d'eux, les élevant fort bien. Ils sont fort intelligents et j'ai beaucoup d'affection pour eux. Quand je les visite, ils me disent: "Monsieur Pouliot, quand parlerez-vous de nouveau à la radio? Nous aimons vous entendre." De telles déclarations font plaisir. J'ai dit à la mère: "Pourquoi n'envoyez-vous pas vos enfants à l'hôpital, ou on pourrait prendre soin d'eux?" Elle a refusé voulant en prendre soin elle-même. Le père n'est pas riche et se sent vieillir. Je cite cette mère admirable qui soigne elle-même ses enfants et qui a élevé ces invalides avec tant d'amour et de dévouement que le fait mérite d'être signalé de façon spéciale et reconnu par un hommage particulier. J'ai maintenant terminé. Je remercie la Chambre et le ministre d'avoir écouté les plaidoyers en faveur de gens qui souffrent et méritent une aide immédiate.

M. W. Chester S. McLure (Queens): Monsieur l'Orateur, je serai bref. Je désire tout simplement faire une observation. Je tiens à l'adresser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin), mais je constate qu'il a quitté la Chambre pour l'instant. En 1945, je lui ai signalé cette question, et depuis lors, s'il veut bien examiner ses dossiers, il constatera qu'il a reçu de trente-cinq à quarante requêtes au nom de personnes habitant ma circonscription.